

SOCIETE PUR ALIMENT Pur Aliment rappelle Pancakes BIO Sans Gluten 120g



- Noms des modèles ou références concernés : **Pancakes BIO Sans Gluten 120g**
- Marque : **Schnitzer**
- GTIN **4022993047158** Date de durabilité minimale **31/12/2022**
- Conditionnements : **Produit emballé dans un sachet transparent**
- Date début/fin de commercialisation : **du 11/07/2022 au 14/07/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Eragny sur Oise**
- Distributeurs : **Magasin Ma Vie en Bio, 1 Rue du Bas Noyer, 95610 Eragny sur Oise**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Forte probabilité d'un développement de moisissure suite à un écart décelé lors du processus d'emballage.**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**
- Description complémentaire du risque : **Ces produits ont été fabriqués dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Il sont susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 25 août 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0388098098**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre